

## **GE\_GERICHTE ATAS/539/2020 vom 29. Juni 2020**

GE Cour de justice, 2020-06-29, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge\\_gerichte\\_ATAS\\_539\\_2020](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATAS_539_2020)

FR: GE\_GERICHTE ATAS/539/2020 du 29 juin 2020

IT: GE\_GERICHTE ATAS/539/2020 del 29 giugno 2020

### **Erwägungen**

#### **E. 1**

Prononce la reprise de la procédure.

#### **E. 2**

Prend acte de ce que le dommage litigieux a intégralement été payé à l'intimée, par Monsieur E\_\_\_\_\_, et de l'accord des parties sur le fait que le recours est ainsi devenu sans objet.

#### **E. 3**

Constate dès lors que le recours est devenu sans objet.

#### **E. 4**

Raye la cause du rôle.

#### **E. 5**

Dit qu'il n'est pas alloué de dépens.

#### **E. 6**

Informe les parties de ce qu'elles peuvent former recours contre le présent arrêt dans un délai de 30 jours dès sa notification auprès du Tribunal fédéral (Schweizerhofquai 6, 6004 LUCERNE), par la voie du recours en matière de droit public, conformément aux art. 82 ss de la loi fédérale sur le Tribunal fédéral, du 17 juin 2005 (LTF - RS 173.110). Selon l'art. 85 LTF, s'agissant de contestations pécuniaires, le recours est irrecevable si la valeur litigieuse est inférieure à 30'000 francs (al. 1 let. a). Même lorsque la valeur litigieuse n'atteint pas le montant déterminant, le recours est recevable si la contestation soulève une question juridique de principe (al. 2). Le mémoire de recours doit indiquer les conclusions, motifs et moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire; il doit être adressé au Tribunal fédéral par voie postale ou par voie électronique aux conditions de l'art. 42 LTF. Le présent arrêt et les pièces en possession du recourant, invoquées comme moyens de preuve, doivent être joints à l'envoi.

La greffière

Véronique SERAIN

Le président

Mario-Dominique TORELLO Une copie conforme du présent arrêt est notifiée aux parties ainsi qu'à l'Office fédéral des assurances sociales par le greffe le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.